



Résumé non technique du Document d'Objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 FR7200715

Zones humides de l'ancien étang de Lit-et-Mixe

● Le dispositif européen Natura 2000

La démarche Natura 2000 est née de l'application de deux Directives européennes :

- la Directive " Habitats " de 1992 qui prévoit la création de Zones Spéciales de Conservation ou ZSC pour la protection et la gestion des habitats naturels et des espèces de flore et de faune à valeur patrimoniale ;
- la directive " Oiseaux " de 1979 qui prévoit la création de Zones de Protection Spéciales ou ZPS pour la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages.

L'ensemble de ces zones forme à l'échelle du territoire européen un réseau écologique communément appelé réseau Natura 2000.

L'objectif de ce réseau s'inscrit pleinement dans la démarche de développement durable en permettant de "maintenir la biodiversité des milieux en tenant

compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales qui s'y attachent".

Les sites Natura 2000 doivent donc être le lieu d'une gestion concertée et assumée par tous les acteurs intervenant sur les espaces naturels.

Chaque site est doté d'un plan de gestion appelé Document d'Objectifs ou DOCOB. Ce document définit les orientations de gestion et précise leurs modalités de financement.

Il contient un état des lieux écologique et socio-économique du site. L'analyse de cette photographie du territoire permet de hiérarchiser les enjeux et de définir des objectifs de gestion. Ceux-ci sont alors traduits en mesures de gestion mises en œuvre sur la base du volontariat par les propriétaires, gestionnaires et usagers du site.

Le DOCOB du site des zones humides de l'ancien étang de Lit-et-Mixe est téléchargeable sur :
<http://barthesmidouzemarensin.n2000.fr>

● Le site de Lit-et-Mixe

Le site Natura 2000 est constitué d'un réseau hydrographique, de zones humides et de milieux naturels associés, situés au centre d'un bassin versant côtier accueillant des activités traditionnelles (chasse et pêche), de loisir de plein air et socio-économiques (tourisme, agriculture, sylviculture). Les deux cours d'eau principaux, le Vignac et le Courlis, donnent naissance au courant de Contis, exutoire du bassin versant remanié au cours de l'Histoire.



Carte de Cassini

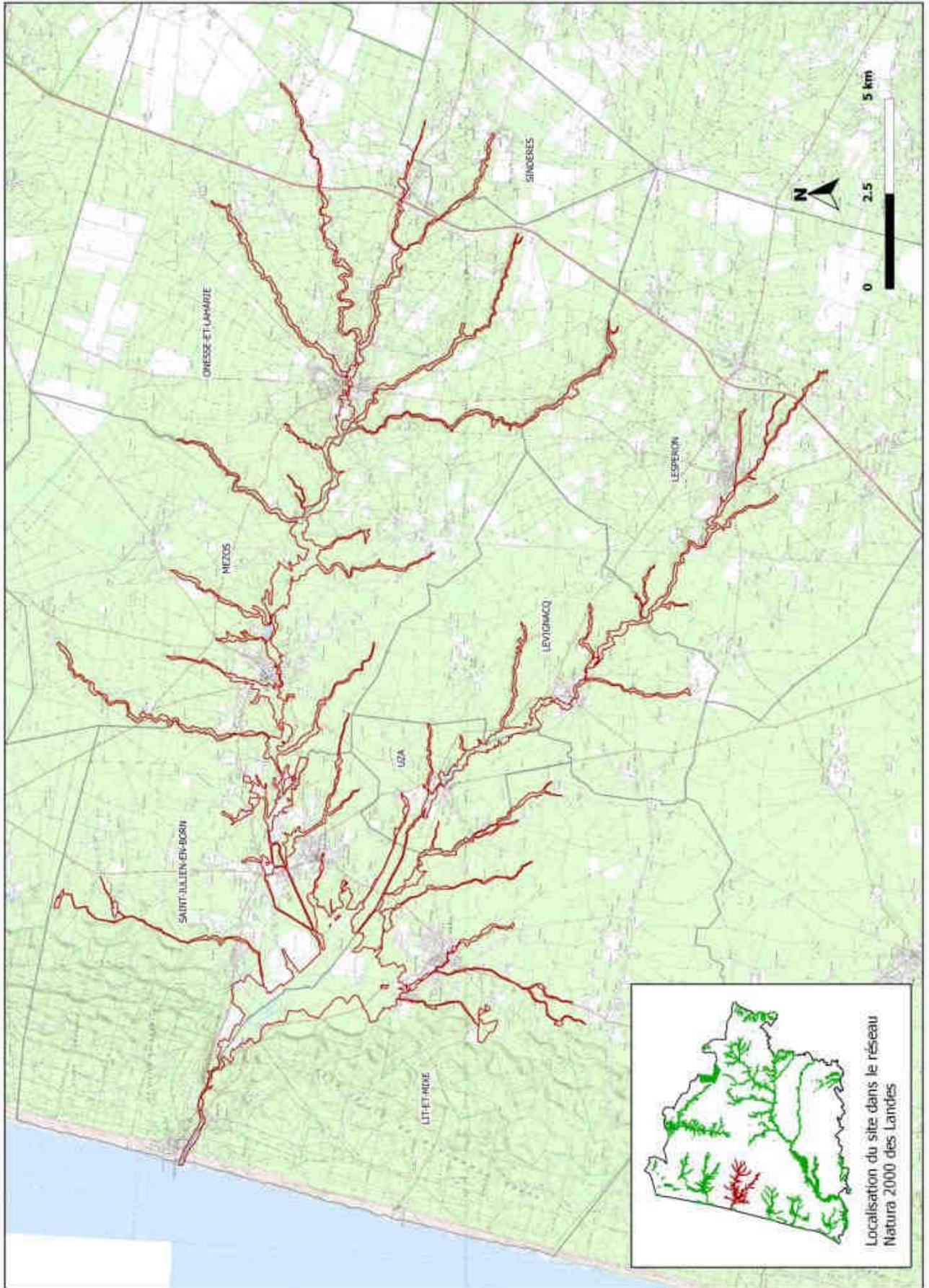
Autrefois, la confluence du Vignac et du Courlis donnait lieu à l'étang de Saint-Julien et de Lit, bordé de vastes étendues de zones humides (cf. carte de Cassini, XVIII^{ème} siècle). A partir du XIX^{ème} siècle, des travaux d'assainissement débutent, menant à la création d'un vaste réseau de fossés de drainage et d'un exutoire chenalisé. L'activité agro-sylvo-pastorale extensive se développe, mais disparaît à son tour au cours du siècle passé, laissant place au paysage que l'on connaît aujourd'hui mêlant zones humides, grandes cultures et forêts de production.



Plaine Pigeon

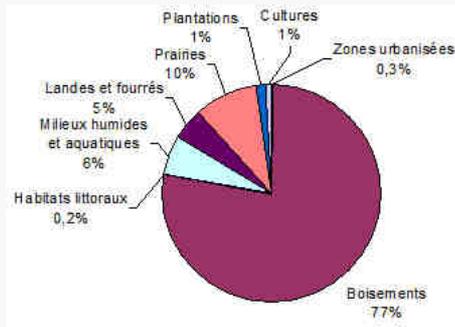
D'une superficie de 2 254 ha, le site est composé de nombreux habitats spécifiques des zones humides du domaine atlantique et des espèces végétales et animales rares à l'échelle européenne. La reconnaissance en tant que site d'importance communautaire (07/12/2004) illustre le rôle particulier de ce territoire quant à la conservation durable des milieux naturels parmi les plus exceptionnels d'Europe.

● La carte du site



Communes du site : Lesperon, Légnacq, Lit-et-Mixe, Mézos, Onesse-et-Laharie, Saint-Julien-en-Born, Sindères, Uza

Des milieux et des espèces remarquables



La partie amont du site est composée d'un réseau hydrographique peu dense, entaillant le plateau landais dominé par la forêt de production du Pin maritime et formant de petites vallées encaissées. Les cours d'eau sablonneux accueillent de très nombreux herbiers aquatiques favorables à la faune piscicole et sont accompagnés d'une forêt galerie composée d'aulnes et de chênes pédonculés laissant place sur les versants des vallées à des chênaies à Chêne tauzin. Les zones où le fond de vallée s'élargit permettent aux landes humides à Bruyère à quatre angles, typiques de la région, de s'exprimer. Ces différents complexes d'habitats accueillent de très nombreuses espèces : libellules, papillons, anguilles, lamproies, loutres et visons d'Europe... Plusieurs plans d'eau et tonnes de chasse accueillent également une plante particulièrement rare, le Fluteau nageant.

Dans la partie médiane du site, en arrière du cordon dunaire, la topographie générale s'aplanit et les milieux s'ouvrent sur des pelouses, des prairies, et sur des zones humides accueillant herbiers et gazons aquatiques ou amphibiens bordées d'aulnaies marécageuses. C'est le cas du marais de Mahourat, de la plaine de Pigeon et de la plaine d'Uza qui abritent une forte richesse floristique et faunistique (libellules, Cistude d'Europe, utriculaire...). La partie aval du site, plus anthropisée, est cantonnée au courant de Contis et à la ripisylve. On y voit apparaître quelques habitats côtiers typiques.



L'Homme et son environnement

Situé au plus près du littoral, le bassin versant de Contis est le lieu d'activités socio-économiques variées. Agriculture, sylviculture, pisciculture, chasse et pêche, activités traditionnelles du territoire, partagent le paysage économique et social avec le tourisme et les activités de loisirs de plein air. L'ensemble de ces activités sont interdépendantes avec les milieux naturels et peuvent être à la fois garantes du bon état de conservation et source de dégradation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

Cet équilibre entre développement local et préservation de la biodiversité s'exprime au travers des politiques publiques et notamment les plans locaux d'urbanisme. Les communes du territoire ont un attachement particulier au complexe naturel que forment, au milieu de la pinède, le réseau hydrographique, les zones humides et les milieux associés, et le courant de Contis, exutoire du bassin versant. Cet ensemble paysager forme également un produit d'appel important pour le tourisme et dépend donc de la conservation des milieux.

La sylviculture est, après le tourisme, l'activité économique majeure du territoire mais le site Natura 2000 présente peu de forêts de production dans son périmètre.

Les grands espaces culturels sont également en dehors de l'enveloppe du site mais des réflexions sont à mener sur la lutte contre l'ensablement des cours d'eau. L'agriculture va surtout avoir un rôle important pour l'entretien des milieux ouverts. Les piscicultures, souvent pointées comme source de pollution potentielle des cours d'eau, jouent le rôle de veille de la bonne qualité de l'eau et en sont dépendantes.

Les activités de loisirs de plein air liées à la qualité du paysage, et les activités traditionnelles, chasse et pêche, dépendantes de la présence des espèces cibles, sont subordonnées au bon état de conservation des habitats.



● Les habitats d'intérêt communautaire

Les habitats d'intérêt communautaire sont mentionnés à l'annexe I de la directive « Habitats ».

Ils ont été sélectionnés selon les critères suivants : en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle ; ayant une aire de répartition réduite par suite de leur régression ou en raison de leur aire restreinte ; constituant des exemples remarquables, propres à une région européenne, et représentatifs de la diversité écologique de l'Union Européenne.

Le site héberge **19 habitats d'intérêt communautaire**.



Herbiers aquatiques

Végétations aquatiques

Trois habitats aquatiques sont d'intérêt communautaire sur le site. Ce sont des herbiers de plantes strictement aquatiques enracinées et/ou flottantes présents dans les eaux stagnantes (plans d'eau, lagunes, tonnes de chasse) et les eaux courantes. Ils ont une importance fondamentale pour la vie aquatique (insectes, poissons).



Lande humide

Les milieux ouverts

Les landes humides à bruyère à quatre angles et les landes sèches à bruyère cendrée et ajonc nain sont deux habitats d'intérêt communautaire, comme, également, les prairies, humides et semi-naturelles, dominées par la Molinie bleue.

On trouve localement (Mahourat et plaine Pigeon) des pelouses dominées par des graminées de type nard raide.

Les mégaphorbiaies, communautés à hautes herbes se développant sur les zones prairiales en déprise ou en lisière de bois, parsèment aussi le site.

Les mégaphorbiaies, communautés à hautes herbes se développant sur les zones prairiales en déprise ou en lisière de bois, parsèment aussi le site.

Les végétations palustres et amphibies

Ces formations végétales herbacées sont présentes en bordure des milieux aquatiques (marais, plans d'eau, fossés, rivières...). En fonction des régimes d'inondation, ces habitats et les cortèges de plantes associés s'organisent et se succèdent selon leur éloignement au milieu aquatique : on parle de végétation « ceinture » allant des herbiers et gazons amphibies aux végétations annuelles se développant sur les sédiments exondés ou déposés lors des crues.

Les habitats dunaires

Autour du courant de Contis, exutoire du bassin versant à travers le cordon dunaire, se développent des habitats particuliers : les végétations herbacées à chiendent et liseron des sables, les roselières et cariçaies dunaires, les forêts dunales de pin maritime et les fourrés de tamaris.

Les boisements

Les forêts alluviales résiduelles, dominées par l'aulne, sont situées sur des stations humides périodiquement inondées. Les vieilles chênaies acidiphiles présentent des peuplements âgés, plutôt ouverts avec une strate herbacée dominée par la molinie. Les forêts à chênes tauzins, caractérisées par cette espèce, sont situées sur les versants des vallées sillonnant le plateau landais, dans la partie amont du site.

Habitats d'intérêt communautaire	
2110 Végétation herbacée vivace des dunes mobiles	■
2190 Roselières et cariçaies dunaires	■
2270* Forêts dunales à pin maritime	■
92D0 Galeries riveraines à tamaris	■
3110 Gazons amphibies vivaces des eaux stagnantes	■
3130 Gazons amphibies annuels des eaux stagnantes	■
3140 Herbiers amphibies à characées	■
3150 Herbiers aquatiques des eaux dormantes	■
3160 Herbier aquatique à millepertuis et potamo	■
3260 Herbiers vivaces des eaux courantes	■
3270 Végétations annuelles des sédiments alluviaux	■
4020* Landes humides	■
4030 Landes sèches	■
6230* Pelouses acidiphiles	■
6410 Prairies humides à molinie	■
6430 Communautés à hautes herbes (mégaphorbiaies)	■
9190 Chênaie pédonculée à molinie	■
91E0* Aulnaies alluviales	■
9230 Chênaies à Chêne tauzin	■

Enjeu ■ Très Faible ■ Faible
 ■ Moyen ■ Fort ■ Majeur



Gazon amphibie



Fourré de tamaris



Aulnaie alluviale

● Les espèces d'intérêt communautaire

Ce sont des espèces qui peuvent être en danger de disparition, vulnérables, essentielles dans le rôle qu'elles tiennent dans un écosystème donné, rares ou propres à un territoire bien défini ou à un habitat spécifique. Les espèces de Faune et de Flore d'intérêt communautaire sont mentionnées à l'annexe II de la directive « Habitats ».

Sur le site, **10 espèces d'intérêt communautaire** ont été identifiées.



Les poissons

Deux espèces de poissons d'intérêt communautaire sont connues dans le site. La lamproie de Planer affectionne les petits cours d'eau à fond sableux et la lamproie marine, poisson migrateur, aujourd'hui rare sur le site, vient s'y reproduire. Elles y côtoient l'anguille et quelques brochets.

Les reptiles

Le seul reptile d'intérêt communautaire du site est la tortue d'eau douce européenne : Cistude d'Europe. Elle est présente dans certains plans d'eau (lagunes, étangs, tonnes de chasse,...) et cours d'eau où elle se nourrit essentiellement d'insectes aquatiques. Elle pond ses œufs dans les prairies proches et hiberne dans les vases des fossés et des boisements marécageux.

Les insectes

Quatre insectes d'intérêt communautaire sont présents sur le site dont deux libellules. L'Agrion de Mercure se reproduit dans les petits cours d'eau ouverts alors que la Cordulie à corps fin fréquente les boisements et lisières bordant les grandes rivières calmes et les plans d'eau.

Les deux espèces de papillons, Damier de la succise et Fadet des laïches, fréquentent les milieux humides de type prairie à molinie, lande à bruyère à quatre angles et zone tourbeuse.

La Leucorhine à front blanc, libellule d'intérêt patrimonial, fréquente également le site.

Les mammifères

Deux mustélidés d'intérêt communautaire sont présents : le Vison et la Loutre d'Europe. Le Vison d'Europe fréquente les milieux humides (marais, aulnaies, fossés et petits ruisseaux...). Le site est considéré comme important pour la conservation de cette espèce très rare et fortement menacée. La loutre, espèce inféodée aux milieux aquatiques, passe la majorité du temps dans l'eau pendant sa période d'activité. Les milieux aquatiques qu'elle fréquente sont variés : rivières, marais, étangs,... Des traces de sa présence ont été retrouvées sur l'ensemble du réseau hydrographique, même si elle semble apprécier particulièrement les cours d'eau larges et bordés de boisements assurant ressource alimentaire et tranquillité.

Les plantes

Une seule plante d'intérêt communautaire est connue sur le site : le Flûteau nageant. C'est une espèce aquatique ou amphibie, capable de supporter des variations importantes du niveau de l'eau et une exondation temporaire. Il a été retrouvé de façon abondante sur six cours d'eau affluents de l'Onesse et sur une tonne de chasse. Il est également connu de façon historique sur la plaine de Pigeon.

Espèces d'intérêt communautaire

1041	Cordulie à corps fin	■
1044	Agrion de Mercure	■
1065	Damier de la succise	■
1071	Fadet des laïches	■
1095	Lamproie marine	■
1096	Lamproie de Planer	■
1220	Cistude d'Europe	■
1355	Loutre d'Europe	■
1356	Vison d'Europe	■
1831	Flûteau nageant	■
Enjeu ■ Très Faible ■ Faible ■ Moyen ■ Fort ■ Majeur		



● Des enjeux du site aux actions concrètes

Le site Natura 2000 de l'ancien étang de Lit-et-Mixe, territoire utilisé par différents acteurs, présente de véritables enjeux pour la conservation d'habitats naturels et de nombreuses espèces d'intérêt communautaire. Par le diagnostic de leur état de conservation et par l'identification des menaces et des facteurs de vulnérabilité, les objectifs propres au site ont été définis (tableau ci-après).

Les actions mises en œuvre sont définies dans l'esprit de concilier l'état de conservation des habitats qui abritent les espèces visées et les activités socio-économiques du secteur. On parle alors de prescriptions de gestion, qui sont des propositions faites aux propriétaires, gestionnaires, et usagers, concernant l'exercice de leurs activités sur le site.

Elles prennent la forme de **contrats agricoles dits « MAEC »** (Mesure Agri-Environnementale Climatique); **contrats forestiers ou non agricoles dits « Natura 2000 »**.

La rémunération constitue la contrepartie d'engagements volontaires assumés par le propriétaire ou le gestionnaire.

Exemples de contrats Natura 2000 :

- Ouverture de parcelles embroussaillées
- Gestion des prairies par fauche ou pâturage
- Entretien de fossés ou de canaux
- Entretien de plans d'eau
- Restauration d'ouvrages de petite hydraulique
- Maintien de boisements sénescents
- Restauration de ripisylves
- ...

Une charte de bonnes pratiques favorise la poursuite, le développement et la valorisation de pratiques favorables à la conservation des habitats

et espèces d'intérêt communautaire. Il s'agit de "faire reconnaître" la gestion qui a permis le maintien de ces habitats remarquables. Les recommandations et les engagements peuvent être de portée générale ou être spécifiques et ciblés par grands types de milieux naturels ou d'activités.

Exemples d'engagements de la charte :

• Pour les boisements feuillus et ripisylves

E_FOR_5 : Réaliser ou faire réaliser les travaux, hors parcelles de production, aux périodes non-perturbantes pour la faune ou la flore. La période de travaux préconisée s'étale du 15 août au 15 mars. Les interventions d'urgence au titre de la sécurité des biens et des personnes sur les cours d'eau et la forêt ne sont pas concernées.

• Pour les milieux ouverts et tourbeux

E_MOT_1 : Préserver les caractéristiques des milieux ouverts par absence de destruction du couvert végétal, de boisement volontaire, de mise en culture ou de drainage supplémentaire. Sont exclus à ce titre le labour, le retournement, le désherbage chimique, les sur-semis et le réensemencement.

• Pour les cours d'eau

E_COU_1 : Conserver, lorsqu'il existe, un corridor de végétation arbustive et/ou arborescente le long des berges des cours d'eau. En cas d'exploitation, n'exploiter qu'un tiers du couvert d'un seul tenant en préservant le plus possible la strate herbacée (osmonde, carex...). Conserver l'ensouchement en place.



Cours d'eau sur Lit-et-Mixe

● Les activités socio-économiques sur le site

Agriculture

- polyculture- élevage (à dominante maïs)
- déclin de l'élevage
- élevage équin (loisir et centres équestres)

Sylviculture

- boisements riverains très peu exploités
- bois de chauffage

Aquaculture

- plusieurs sites importants de production de truite
- problématique de l'ensablement des cours d'eau

Activités récréatives

- chasse (surtout au gibier d'eau : « chasse à la tonne »)
- pêche récréative
- tourisme vert avec forte pression estivale.

Ouvrage hydraulique sur Uza



Pisciculture de Saint-Julien-en-Born

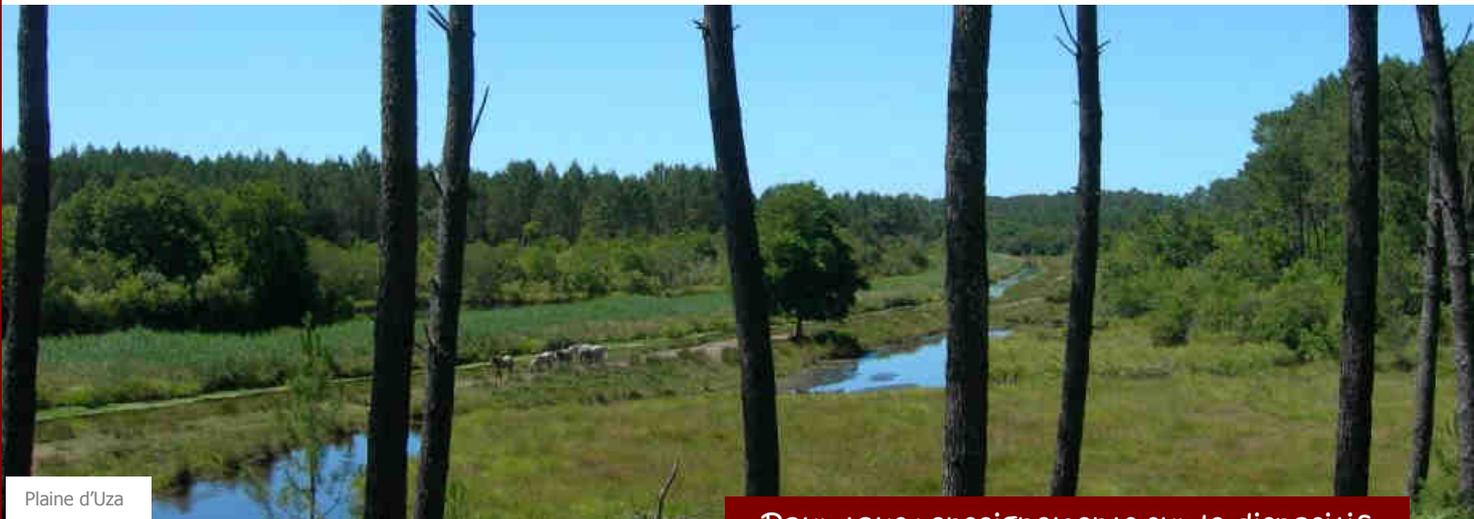


● Les enjeux du site

Objectifs globaux	Objectifs opérationnels	Stratégies de gestion	Habitats concernées	Espèces concernées
Conserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire en bon état de conservation	O.1 Préserver des conditions hydrauliques optimales	O.1.1 Pratiquer un entretien raisonné du réseau hydrographique	Tous les habitats	Toutes les espèces
		O.1.2 Maintenir les niveaux d'eau et l'hygromorphie du sol		
		O.1.3 Maintenir une qualité d'eau optimale		
	O.2 Assurer la conservation des milieux ouverts	O.2.1 Pratiquer une gestion extensive des plans d'eau	Herbiers aquatiques, Mégaphorbiaies, Prairies, Landes	Vison d'Europe Loutre d'Europe Cistude d'Europe Agrion de Mercure Papillons Fluteau nageant
		O.2.2 Maintenir et gérer de façon extensive les prairies et les landes		
	O.3 Assurer la conservation des milieux forestiers	O.3.1 Maintenir et gérer de façon adaptée les boisements feuillus	Chênaies, Aulnaies alluviales	Vison d'Europe Loutre d'Europe Cistude d'Europe Cordulie à corps fin
	O.4 Lutter contre les espèces exotiques envahissantes	O.4.1 Mettre en œuvre des opérations de limitation des espèces invasives	Habitats littoraux, Herbiers aquatiques, Aulnaies alluviales	Vison d'Europe Cistude Fluteau nageant
	Restaurer les habitats d'intérêt communautaire et les habitats d'espèces dégradés	O.5 Restaurer les habitats naturels et d'espèces	O.5.1 Restaurer des milieux ouverts	Prairies, Landes
O.5.2 Restaurer une dynamique hydraulique fonctionnelle			Herbiers aquatiques	Loutre d'Europe Poissons
O.5.3 Reconstituer une ripisylve diversifiée			Aulnaies alluviales	Cordulie à corps fin
O.6 Restaurer les continuités écologiques		O.6.1 Favoriser la transparence des ouvrages hydrauliques		Lamproie de Planer Lamproie Marine
		O.6.2 Favoriser la libre circulation des mammifères semi-aquatiques au niveau des ouvrages routiers		Vison d'Europe Loutre d'Europe
		O.6.3 Favoriser les mosaïques d'habitats et leurs connexions		Libellules Papillons
Animer le DOCOB	O.7 Améliorer les connaissances	O.7.1 Préciser et mettre à jour la cartographie des habitats naturels	Tous les habitats	
		O.7.2 Assurer le suivi et améliorer les connaissances sur la répartition des espèces		Toutes les espèces
	O.8 Informer, sensibiliser et mettre en valeur le site	O.8.1 Sensibiliser aux richesses naturelles et aux enjeux Natura 2000	Tous les habitats	Toutes les espèces
		O.8.2 Limiter l'impact du développement touristique	Habitats littoraux	
	O.9 Assurer la mise en œuvre du DOCOB	O.9.1 Mettre en œuvre le Document d'Objectifs	Tous les habitats	Toutes les espèces



Etang sur Saint-Julien-en-Born



Plaine d'Uza

● Le Comité de Pilotage

Organe de concertation et de suivi du site Natura 2000, il a la responsabilité de la mise en œuvre du DOCOB. Composé des collectivités et des services de l'Etat concernés, des structures socio-professionnelles et des associations du territoire, il confie la mise en œuvre à une structure animatrice.

● La structure animatrice

Suite à l'élaboration du DOCOB, une structure animatrice est désignée. Elle est chargée de communiquer sur les actions de gestion et sur le dispositif Natura 2000.

La structure animatrice propose les contrats agricoles et les contrats Natura 2000 aux ayants droits du site et les aide à monter les dossiers.

Elle communique sur les prescriptions de gestion de la charte du site et propose aux propriétaires de s'engager à les respecter.

La structure animatrice est également responsable de la mise à jour du DOCOB par des inventaires complémentaires et des actions de suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces ciblées, notamment sur les parcelles sous contrat.

Elle apporte une aide technique aux pétitionnaires pour l'application du régime d'évaluation d'incidences.

Enfin, elle participe à d'autres projets d'actions territoriales en lien avec le dispositif Natura 2000 et dans l'objectif de la préservation des habitats naturels. La structure animatrice rend compte des actions réalisées par la rédaction d'un bilan annuel et une présentation au Comité de Pilotage.

Pour tous renseignements sur le dispositif Natura 2000 et zones humides de l'ancien étang de Lit-et-Mixe, les services concernés sont disponibles :

Landes Nature

cité galliane BP 279
40005 Mont de Marsan cedex
tél 05 58 85 44 21 fax 05 58 85 45 31
courriel : marine.hediard@landes.chambagri.fr

Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes Service Nature et Forêt

351 Bd Saint-Médard
40012 Mont de Marsan Cedex
tél : 05 58 51 30 00
courriel : Gilbert.Tarozzi@landes.gouv.fr

DREAL Aquitaine - SPREB Division milieux naturels et paysage

Cité Administrative - Rue Jules Ferry
Boîte 55 33090 Bordeaux cedex
tél : 05 56 24 88 22
courriel : coline.garde@developpement-durable.gouv.fr

Le portail Natura 2000

www.developpement-durable.gouv.fr
<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche>

Tous les documents sont téléchargeables sur le site
barthesmidouzemarensin.n2000.fr

Edition octobre 2014
Rédaction et crédit photos Landes Nature
Conception Céline Louloum

